



CHARGÉ/CHARGÉE DES RELATIONS PRESSE

Structure	DIRCOM - Direction de la Communication	Type de poste	Permanent
Mode de recrutement	Fonctionnaire ; CDD	Temps de travail	Temps complet
Cadre d'emploi	Attachés territoriaux	Grade de recrutement	
Date limite de dépôt des candidatures		Date prévisionnelle d'entretien	
Eligible à la NBI	Non	Groupe métier et IFSE	9 - Cadre expert : 810 €
Site (adresse)	9 place du Général de Gaulle 22000 SAINT-BRIEUC	Eligible au CTI ("Prime Ségur")	Non
Recruteurs	Agnès SCELO	Contact	Sandrine RIOU-CHEDEMAIL, Adjointe au directeur de la communication : 02 96 62 61 22

Contexte de travail

Description de la mission

Vous gérez les sollicitations et la production des supports de communication presse. Vous assurez une veille média et un lien efficace entre les journalistes, les services du Département et les élus, notamment par l'intermédiaire du cabinet du Président.

Activités

Décliner la stratégie de communication de la collectivité dans le domaine des relations presse

Identifier, proposer et organiser les événements presse

Rédiger les supports à destination de la presse

Traiter les sollicitations presse

Assurer un interface efficace entre les journalistes, les directions de la collectivités et les élus concernés

Présence occasionnelle sur les événements organisés par le Département

Production de contenus multimédias du type podcasts

Profil attendu

Connaissance du paysage médiatique et du fonctionnement des médias

Maîtrise de la communication publique et institutionnelle

Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales

Capacité rédactionnelle notamment dans une approche journalistique

Maîtriser la grammaire et l'orthographe
Capacité à produire des contenus multimédias (ex. podcasts)

Aisance relationnelle
Sens des responsabilités
Rigueur
Sens de l'organisation
Force de proposition
Réactivité
Aptitude à gérer les urgences
Discrétion professionnelle
Capacité d'analyse

Conditions d'exercice

Déplacements occasionnels - Permis B- Travail possible les week-end et jours fériés - Travail avec horaires irréguliers selon les nécessités de service

Rémunération

Traitement indiciaire selon les grilles statutaires + régime indemnitaire (IFSE selon groupe métier) + CNAS

[Consulter l'offre en ligne et postuler](#)